



## « Maitrise Protocole » Ouvert à tous les conducteurs

Le 27 juin 2018 aura lieu le Tableau d'Avancement Complémentaire (TAC) pour l'accès à la maitrise protocole.

**Ce Tableau Complémentaire a été obtenu par l'UNSA-RATP lors du dernier tableau d'avancement pour la maitrise protocole.**

**En effet, l'UNSA- RATP était intervenue au plus haut de l'entreprise pour dénoncer la politique du département MTS qui privilégiait l'embauche extérieure à la mobilité interne.**

Grâce à notre intervention, ce sont 16 postes supplémentaires maitrise protocole qui ont été rajoutés pour la catégorie conduite **dont 20% hors monitorat** et 4 Superviseurs d'Exploitation dans le cadre du protocole Ligne 04 signé et négocié par l'UNSA-RATP.

### **L'UNSA-RATP se félicite de cette ouverture, profitant enfin à tous.**

En effet, depuis des mois l'UNSA-RATP, le syndicat des conducteurs (encore nous), exige une équité de traitement entre tous les conducteurs et toutes les conductrices du réseau.

Malgré la réticence des directions d'unité, la détermination de l'UNSA-RATP a été plus forte.

**Dorénavant, tout agent pourra être proposé à la maitrise protocole, qu'il soit :**

- ✓ **moniteur (trice)**
- ✓ **en roulement en nuit**
- ✓ **en colonne atypique**
- ✓ **sur une ligne qui a déjà son quota de moniteurs...**
- ✓ **ou tout simplement non volontaire pour être moniteur.**
- ✓ **...**

De plus, l'UNSA-RATP a fait le constat que tous les moniteurs ne veulent pas forcément accéder à la maitrise, aussi pour notre organisation syndicale, il est nécessaire de reconnaître leur investissement en améliorant le protocole monitorat afin qu'ils finissent au niveau « maitrise expérimentée ».